

Réf: Dossier N° : 48333

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « SCHAMA PRODUCTION »**

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE CHATEAU, CITE MILITAIRE, 01 BP 5361 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SCHAMA PRODUCTION » .

Objet: La production, la promotion, la formation d'artistes musiciens, la production, la réalisation, la commercialisation, la distribution de supports musicaux..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 500 000 F CFA divisé en Cinquante (50) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE CHATEAU, CITE MILITAIRE, 01 BP 5361 ABJ 01

GERANT: Monsieur SEREY DIE GNONZAROUA GEOFFROY.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09833 du 12/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9175 du 12/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

